

EQUIVALENCE DE DIPLOME ET RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE

Liste des diplômes équivalents au diplôme de cadre de santé :

- Certificat de moniteur cadre d'ergothérapie,
- Certificat de cadre infirmier,
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier surveillant,
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier moniteur,
- Certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier cadre de santé publique,
- Certificat de cadre infirmier de secteur psychiatrique,
- Certificat de moniteur de formation professionnelle du personnel soignant de secteur psychiatrique,
- Certificat de cadre de laboratoire d'analyses de biologie médicale,
- Certificat de moniteur cadre manipulateur d'électroradiologie,
- Certificat de cadre manipulateur d'électroradiologie médicale,
- Certificat de masseur-kinésithérapeute moniteur,
- Certificat de moniteur cadre de masso-kinésithérapie.

Reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les concours externe et interne d'infirmier territorial cadre de santé 2022 :

Si vous détenez un diplôme d'infirmier mais que vous ne détenez pas le diplôme de cadre de santé et que vous pensez justifier d'un autre diplôme de niveau II ou d'une expérience, en lien avec les compétences attestées par ce diplôme, vous devez saisir la commission compétente **avant le 27 janvier 2022**. La réponse de la commission devra être présentée avant le début des épreuves orales.

Pour plus d'informations sur les compétences attestées par le diplôme de cadre de santé :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000738028&fastPos=1&fastReqId=415162361&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>

Dossier de demande d'équivalence ou/et de reconnaissance :

<https://www.cnfpt.fr/evoluer/commission-dequivalence-diplomes/saisie-commission-dequivalence-diplomes/national>

Pour tout renseignement sur la procédure d'équivalence :

<http://www.cnfpt.fr/evoluer/commission-dequivalence-diplomes/national?gl=NjliOGJkMzl>

Si vous avez un diplôme délivré en France :

CNFPT - Commission nationale

Secrétariat de la CED/RED

80, rue de Reuilly

CS 41232

75578 Paris cedex 12

Téléphone : 01 55 27 41 89 - Télécopie : 01 55 27 42 43 - Courriel : red@cnfpt.fr

Si vous avez un diplôme délivré à l'étranger :

Ministère de l'intérieur - DGCL

Bureau FP 1 – Secrétariat de la CED délivrés par des Etats autres que la France (FPT)

Place Beauvau

75800 PARIS Cedex 08